Arrêt de l'utilisation du protoxyde d'azote mural

Sanitaire

Date de publication : 16 mars 2026

Généralités

Objectif :

L'objectif de cette pratique est de diminuer notre impact environnemental en réduisant de manière drastique l'utilisation du protoxyde d'azote.

Le protoxyde d'azote est utilisé pour l'induction et l'entretien de l'anesthésie générale.
Le protoxyde et le MEOPA (Mélange Équimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote) ont longtemps été considérés incontournables au bloc opératoire et dans certaines pratiques de soins. Aujourd'hui, cet usage est remis en question au regard de son impact écologique.
En effet, ce gaz possède une durée de vie atmosphérique de plus de 100 ans et participe également à la destruction de la couche d'ozone.

Etapes de mise en oeuvre

-
-
- **Arrêt et dépose de la location de protoxyde d'azote**
murales.
-
fournisseur).

Essaimage

Les principaux leviers

- Bonne connaissance des recommandations de la SFAR
- Réunions d'informations, sensibilisation, évaluation et échanges sur les pratiques
- Prise de conscience collective induisant un travail pluridisciplinaire, médico-technique.

Les principaux freins

- La résistance aux changements, les réactions "ce n'est pas possible, nous avons toujours fait comme cela!"

Témoignages

> *C'était une réflexion personnelle au départ puis collégiale sur nos pratiques anesthésiques, intégrant les enjeux environnementaux actuels et s'appuyant sur les recommandations de la SFAR afin de concilier qualité des soins, sécurité des patients et responsabilité écologique.*
>
> **Stéphanie PILLEVESSE, IADE**

> *Cette action simple à mettre en œuvre et économique prouve une fois de plus l'importance de la sensibilisation aux effets délétères de nos consommations quotidiennes non pertinentes.*
>
> **Catherine MAHIER, DIRECTRICE DES SOINS QGDR**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

cmahier@fondation-misericorde.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 décembre 2024

Durée du projet : 2 mois

FHM 14000

Type de structure : Sanitaire / Privé à but non lucratif

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Prise de conscience de l'utilisation non raisonnée de ce gaz substituable et très peu utilisé, mais responsable de fuites dans l'air ambiant provoquant un effet de serre et et étant néfaste pour les professionnels.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Peu

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Les techniciens pour dépose et mise aux normes du matériel

A considérer

Des compétences en interne

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Sollicitation des techniciens pour la dépose

Peu

Des équipements, du matériel

Modification des paramètres des respirateurs

Peu

Des financements (internes et externes)

Dépose de la station: 1 476,92 € mais économie de 6531euros/an

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

RSE Développement Durable

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Moins d'impact sur l'environnement, limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Bénéfice sur la qualité de vie au travail

Sur les usagers : Impacts positifs

Sur la prise en charge qualitative des patients.

Sur l'organisation : Non évaluable

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Oui. Arrêt de la location de la station du protoxyde d'azote. 6 531 euros/an. Coût du démontage de la centrale N2O : 1 476,92 €